



Altitude Formation

GRUPE CAP PREVENTION



Mise à jour : septembre 2022

CONTACTS

01 64 46 25 66

www.altitudeformation.fr

Evaluation :

QCM et évaluation pratique continue

Validation :

Attestation de compétence

Dates :

En fonction des contraintes du client

ACCES SUR PYLONES TOITURES ET CHÂTEAUX D'EAU Formation initiale

Public concerné :

Tout personnel intervenant en hauteur à l'aide d'un harnais de sécurité pour les travaux sur pylônes, toitures et châteaux d'eau

Prérequis :

Compréhension de la langue française / avis favorable de la médecine du travail pour les travaux en hauteur

Objectifs :

- Analyser les risques de chutes selon les sites et l'intervention
- Connaître les différents stop chute, équipements de sécurité et utilisation du harnais
- Maîtriser les accès et déplacements sur pylône, toiture ou château d'eau en sécurité
- Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel

Durée du stage : 14 heures

Formations Inter ou Intra, individuel ou groupe, nous consulter.

Méthodologie :

- Support audiovisuel (PowerPoint, vidéos)
- Notices matériels
- Ateliers pratiques sur sites aménagés
- Remise d'un fascicule spécifique en fin de stage
- Formateurs disposant des compétences techniques liées aux formations

Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans

Théorie en salle (3 heures)

- ✓ Présentation du groupe, déroulement du stage et modalités pratiques
- ✓ Définition des travaux en hauteur
- ✓ Règlementation nationale et européenne (décret 2004-924)
- ✓ Les responsabilités pénales et civiles
- ✓ Droits et devoirs de chacun
- ✓ Calcul théorique d'une chute et statistiques
- ✓ Les protections individuelles et collectives
- ✓ Modes opératoires de l'intervention sur pylône, toiture et château d'eau

Pratique sur sites aménagés (11 heures)

- ✓ Présentation du matériel antichute (caractéristiques, résistance, utilisation)
- ✓ Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension attache dorsale et sternale)
- ✓ Réalisation de nœuds (prussik, huit)
- ✓ Réalisation de points d'ancrages temporaires
- ✓ :
- ✓ Déplacement avec cordes et antichute sécurisé
- ✓ Installation d'une ligne de vie provisoire horizontale
- ✓ Intervention en bord d'acrotère (prise de cotes, inspection...)
- ✓ Exercices pratiques sur pylône :
 - ✓ Ascension progressive au pylône avec antichute et longe double
 - ✓ Déplacement intérieur et extérieur avec longe de sécurité
 - ✓ Simulation de prise de cotes, photo, vérification étanchéité, tilt ou azimuth
 - ✓ Intervention en tête de pylône afin de valider la hauteur
- ✓ Exercices pratiques sur château d'eau :
 - ✓ Accès dans trou d'homme (longe double ou antichute)
 - ✓ Intervention sur dôme (longe de sécurité ou corde et antichute)
 - ✓ Intervention en bord de dôme (vérification antenne en façade, étanchéité)

Evaluation

- ✓ QCM et évaluation continue pour la pratique

Notre organisme a été certifié « QUALIOP1 » pour les actions de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'une attestation médicale délivrée par la médecine du travail.





Altitude Formation

GRUPE CAP PREVENTION



Mise à jour : septembre 2022

CONTACTS

01 64 46 25 66

www.altitudeformation.fr

Evaluation :

QCM et évaluation pratique continue

Validation :

Attestation de compétence

Dates :

En fonction des contraintes du client

TRAVAIL SUR PYLONES TOITURES ET CHÂTEAUX D'EAU Formation initiale

Public concerné :

Tout personnel intervenant en hauteur à l'aide d'un harnais de sécurité pour les travaux sur pylônes, toitures et châteaux d'eau

Prérequis :

Compréhension de la langue française / avis favorable de la médecine du travail pour les travaux en hauteur

Objectifs :

- Analyser les risques de chutes selon les sites et l'intervention
- Connaître les différents stop chute, équipements de sécurité et utilisation du harnais
- Maîtriser les accès et déplacements sur pylône, toiture ou château d'eau en sécurité
- Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel
- Travailler en maintien au travail dans son harnais
- Réaliser un levage simple

Durée du stage : 14 heures

Formations Inter ou Intra, individuel ou groupe, nous consulter.

Méthodologie :

- Support audiovisuel (PowerPoint, vidéos)
- Notices matériels
- Ateliers pratiques sur sites aménagés
- Remise d'un fascicule spécifique en fin de stage
- Formateurs disposant des compétences techniques liées aux formations

Recyclage recommandé tous les 2 à 3 ans

Théorie en salle (0,5 jour)

- ✓ Présentation du groupe, déroulement du stage et modalités pratiques
- ✓ Définition des travaux en hauteur
- ✓ Règlementation nationale et européenne (décret 2004-924)
- ✓ Les responsabilités pénales et civiles
- ✓ Droits et devoirs de chacun
- ✓ Calcul théorique d'une chute et statistiques
- ✓ Les protections individuelles et collectives
- ✓ Modes opératoires de l'intervention sur pylône, toiture et château d'eau

Pratique sur sites aménagés (1,5 jours)

- ✓ Présentation du matériel antichute (caractéristiques, résistance, utilisation)
- ✓ Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension attache dorsale et sternale)
- ✓ Réalisation de nœuds (prussik, huit)
- ✓ Réalisation de points d'ancrages temporaires
- ✓ :
- ✓ Déplacement avec cordes et antichute sécurisé
- ✓ Installation d'une ligne de vie provisoire horizontale
- ✓ Intervention en bord d'acrotère (prise de cotes, inspection...)
- ✓ Exercices pratiques sur pylône :
 - ✓ Ascension progressive au pylône avec antichute et longe double
 - ✓ Déplacement intérieur et extérieur avec longe de sécurité et maintien au travail
 - ✓ Simulation de prise de cotes, photo, vérification étanchéité, tilt ou azimuth
 - ✓ Intervention en tête de pylône afin de valider la hauteur
- ✓ Exercices pratiques sur château d'eau :
 - ✓ Accès dans trou d'homme (longe double ou antichute)
 - ✓ Intervention sur dôme (longe de sécurité ou corde et antichute)
 - ✓ Intervention en bord de dôme (vérification antenne en façade, étanchéité)
- ✓ Initiation au levage de charges avec mise en œuvre de techniques de mouflage

Evaluation

- ✓ QCM et évaluation continue pour la pratique

Notre organisme a été certifié « QUALIOP1 » pour les actions de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'une attestation médicale délivrée par la médecine du travail.

